



PRÉFET DU NORD

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement – Cellule Prévention des Pollutions et Protection des Paysages
Tél. 03.28.03.84.10

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de BOURSIES

La société d'exploitation «Le chemin de la Milaine », située 31 Rue Inkermann – 59800 LILLE, a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 5 aérogénérateurs sur la commune de BOURSIES.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique:

2980-1 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m

Caractéristiques de l'installation: 5 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (entre 92 et 99,5 m) et une puissance unitaire de 2,85 et 3,17 MW.

Cette demande sera soumise à enquête publique en **mairie de BOURSIES du mercredi 11 septembre 2013 au vendredi 11 octobre 2013 inclus.**

Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairie de BOURSIES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de ANNEUX, BARALLE, BEAUMETZ-LES-CAMBRAI, BERTINCOURT, BOURLON, BOURSIES, BUISSY, CANTAING-SUR-ESCAUT, DOIGNIES, FLESQUIÈRES, FONTAINE-NOTRE-DAME, GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT, HAVRINCOURT, HERMIES, INCHY-EN-ARTOIS, LAGNICOURT-MARCEL, MARCOING, MARQUION, MOEUVRES, MORCHIES, NEUVILLE-BOURJONVAL, NOYELLES-SUR-ESCAUT, PRONVILLE, QUEANT, RIBECOURT-LA-TOUR, RUYAULCOURT, SAINS-LES-MARQUION, TRESCAULT, VILLERS-POUICH.

Monsieur M. Michel LION, commissaire-enquêteur, ou Jean BERNARD son suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairie de BOURSIES aux permanences suivantes :

- ✚ le mercredi 11 septembre 2013 de 14h00 à 17h00 ;
- ✚ le lundi 16 septembre 2013 de 9h30 à 12h30 ;
- ✚ le vendredi 27 septembre 2013 de 9h00 à 12h00 ;
- ✚ le samedi 5 octobre 2013 de 9h00 à 12h00 ;
- ✚ le vendredi 11 octobre 2013 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie de BOURSIES.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur en mairie de BOURSIES.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr – rubrique : annonces & avis – installations classées

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de BOURSIES et à la direction départementale des territoires et de la mer (62, boulevard de Belfort à Lille).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Le Directeur,

Philippe LALART